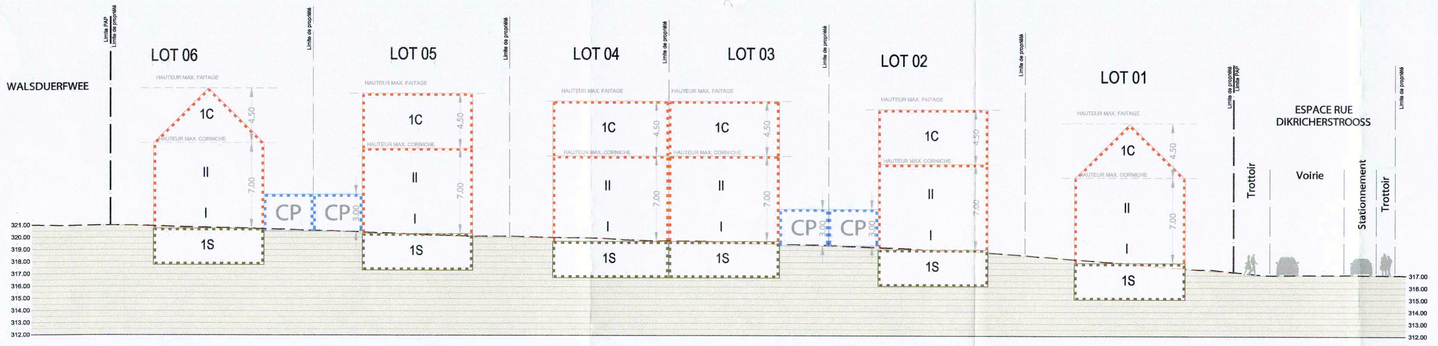

COUPE AA' 1/250

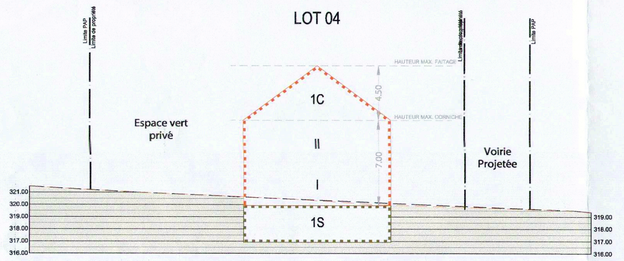

COUPE BB' 1/250

SURFACE BRUTE : 33.67 ares
SURFACE NETTE : 27.88 ares
SURFACE NECESSAIRE A LA VIABILISATION : 5.79 ares
SURFACE A CEDER AU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL : 5.79 ares *soit +/- 17.21%*
DENSITE : 17.82 log/ha

SURFACES

LOT1		4.33	
-	116.00	-	299.60
215.00	1-mi	1-u	1-u
t2(35°-45°)/tp	hc-7,00/hf-11,50	-	II+1C+1S

LOT2		4.77	
-	116.00	-	299.60
229.00	1-mi	1-u	1-u
t2(35°-45°)/tp	hc-7,00/hf-11,50	-	II+1C+1S

LOT3		3.95	
-	122.00	-	315.80
191.00	1-mj	1-u	1-u
t2(35°-45°)/tp	hc-7,00/hf-11,50	-	II+1C+1S

LOT4		3.96	
-	116.00	-	299.60
226.00	1-mj	1-u	1-u
t2(35°-45°)/tp	hc-7,00/hf-11,50	-	II+1C+1S

LOT5		4.89	
-	116.00	-	299.60
205.00	1-mi	1-u	1-u
t2(35°-45°)/tp	hc-7,00/hf-11,50	-	II+1C+1S

LOT6		5.98	
-	128.00	-	332.00
197.00	1-mi	1-u	1-u
t2(35°-45°)/tp	hc-7,00/hf-11,50	-	II+1C+1S

DEGRE D'UTLISATION DU SOL

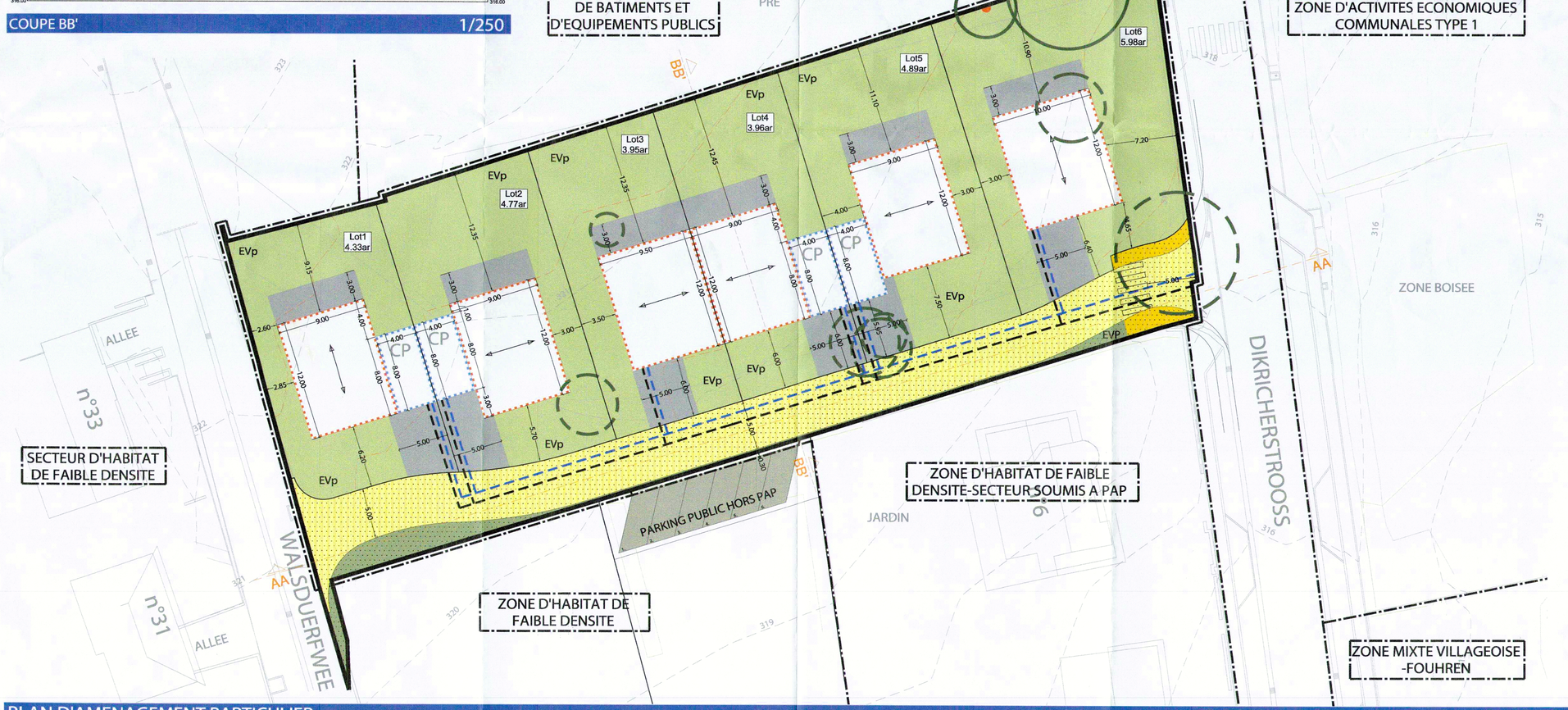

PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER 1/250

PAP "Dikricherstrooss" à Fouhren

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

	LOT / ILOT				
surface d'emprise au sol [m²]	min.	max.	min.	max.	surface du lot / de l'îlot [ares]
surface du scellement du sol [m²]	max.		min.	max.	surface constructible brute [m²]
type de toiture		max.	min.	max.	type et nombre de logements
type, disposition et nombre des constructions			hauteur des constructions [m]		nombre de niveaux

Délimitation du PAP et des zones du PAG
- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau
- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux
- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1, 2, ...R nombre d'étages en retrait
- +1, 2, ...C nombre de niveaux sous combles
- +1, 2, ...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions
- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions
- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombre de logements
- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Forme des toitures
- tp toiture plate
- tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)
- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots
- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions
- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- (x%) pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics
- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets
- arbre à moyenne ou haute tige projeté/arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes
- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques
- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Référence: 18770/68C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 25/02/2021
La Ministre de l'Intérieur
Taina Bofferding

Lu et approuvé
Tandel, le - 7 DEC. 2020
Le conseil communal

LEGENDE OFFICIELLE

MAITRE DE L'OUVRAGE: **TERMINUS HOME S.A.**
34,Kierchestrooss
L-9452 BETTEL

Administration Communale TANDEL
6,Haaptstrooss
L-9350 BASTENDORF

PROJET:
Projet d'aménagement particulier "Dikricherstrooss" à Fouhren modifié selon avis n°18770/68C

ECHELLE:	DESSINE:	CONTROLE:	DATE:
1 / 250 e	SH	PA	24 novembre 2020

Beng Architecture S.A.
12, rue du Bock / Prill
L-4361 Esch-sur-Alzette
T. 352 54 01 30
info@beng.lu
beng.lu

OBJET:
PARTIE GRAPHIQUE
PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER MODIFIE SELON AVIS N°18770/68C

1